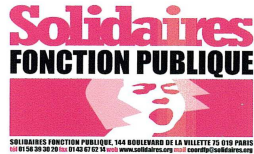




# L'AIGUILLON

 [www.solidairesidd.org](http://www.solidairesidd.org)



*L'EDITORIAL DU SG*

*Page 2*

*LES ELECTIONS D'OCTOBRE 2011*

*Pages 3 à 6*

*LE CONGRES DE SOLIDAIRES I.D.D*

*Page 7*

*LES AGENTS TEMOIGNENT*

*Page 8*

*POUR LES NOSTALGIQUES DES CONTROLES  
POIDS LOURDS : LA CHANSON DE L'EXPERT*

*Pages 9 à 10*

**A chaque rentrée ses peines et ses joies.**

Celle de cette année 2011 est sans doute pour Solidaires I.D.D. l'une des plus cruciales.

En effet, l'automne qui arrive, et qui n'appelle pas forcément à l'optimisme, est chargé d'enjeux capitaux.

Le plus important, il faut en prendre définitivement toute la mesure, est la réussite des élections professionnelles du 20 octobre 2011, mais n'oublions pas non plus notre congrès, ni le dossier NES B et fusion des corps TSIM/TM, ainsi que le quotidien de la mission syndicale qui reste la défense à tout prix des intérêts collectifs et individuels des agents et de leur bien être.

Solidaires I.D.D. se doit de progresser aussi bien dans les CAP des corps techniques et administratifs, pour lutter contre le corporatisme, que dans les Comités Techniques qu'ils soient ministériels ou de proximité pour augmenter la représentativité de Solidaires.

Pour ce faire que nous soyons sympathisants, adhérents, militants, notre devoir, notre responsabilité, notre conscience est de faire voter Solidaires :

- pour continuer à proposer une autre forme de syndicalisme,
- pour préserver le pluralisme syndical attaqué par la loi Péresse de 2008 signée par le patronat et deux confédérations syndicales,
- pour faire progresser, asseoir et pérenniser notre vision juste de « l'humain » qui doit passer avant toute autre considération,
- pour continuer à défendre les idées de solidarité, d'équité et de justice sociale qui nous unissent,
- pour nous donner les moyens de toujours lutter contre ce monde de requins dans lequel seuls le pouvoir et l'argent sont reconnus comme lois.

**Dès maintenant et jusqu'au 20 octobre 2011 expliquons, persuadons et assurons que voter Solidaires est la bonne décision pour changer les choses.**

N'oublions pas que la représentativité et donc la capacité de « contre pouvoir » de Solidaires passe par l'obtention de sièges dans les CTM.

C'est dans cette perspective qu'il faut appréhender l'importance du congrès de Solidaires I.D.D. et qu'il est indispensable d'y participer, d'autant que ce congrès sera aussi celui de la transition, certains militants prétendants à un départ à la retraite.

**Il sera aussi et surtout l'occasion d'apprécier l'opportunité de nouvelles orientations telles que le recentrage du syndicat sur les ministères financiers et/ou la poursuite du développement de Solidaires au MEDDTL.**

Quant au reste des enjeux qui nous attendent, dans le marasme actuel qu'il soit politique, économique, financier, social, refusons de nous replier sur nous même et au contraire devenons encore plus tenace pour enrayer la destruction des services publics, le mal être des agents. Il y va, en ce qui concerne la dégradation des conditions de travail, de l'Hygiène et de la Sécurité au Travail et de l'Action Sociale, de la santé morale, physique et parfois même de la vie des personnels.

L'engagement de Solidaires I.D.D., dans le cadre du NES B et de la fusion des corps des TSIM/TM, entre dans cette démarche : permettre aux agents des deux corps de nouvelles ambitions et perspectives de carrière.

Bonne rentrée à toutes et à tous, gardons l'esprit vif et combatif :

**C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS NOUS BATTRONS  
ET QUE NOUS GAGNERONS !**

## Principe

En application du droit à la participation, des représentants des personnels de la fonction publique siègent au sein d'organismes consultatifs :

- le conseil commun de la fonction publique,
- les conseils supérieurs de la fonction publique (CSFP),
- les commissions administratives paritaires (CAP),
- les comités techniques (CT) - ex comités techniques paritaires,
- les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Selon les instances, les représentants des personnels sont :

- soit, élus par les agents publics,
- soit, désignés par les organisations syndicales.

Tableau 1 relatif à la fiche F18872

Fonctions publiques	CAP	CT	CHSCT	CSFP
Hospitalière (FPH)	élus	élus	désignés par les OS	désignés par les OS
État (FPE)	élus	élus	désignés par les organisations syndicales (OS)	désignés par les OS
Territoriale (FPT)	élus	élus	désignés par les OS	désignés par les OS

Les représentants des personnels au conseil commun de la fonction publique sont désignés par les organisations syndicales.

Lorsque les représentants des personnels sont élus, c'est le scrutin de liste avec représentation proportionnelle qui s'applique.

Lorsqu'ils sont désignés par les organisations syndicales, les sièges sont répartis entre elles en fonction des résultats qu'elles ont obtenus aux élections aux comités techniques.

## Déroulement des élections

Qui a la qualité d'électeur ?

Sont électeurs :

- aux CAP, les fonctionnaires titulaires,
- aux comités techniques et CHSCT, les fonctionnaires stagiaires et titulaires et les agents non titulaires.

Selon les scrutins, les agents se trouvant dans certaines situations (en disponibilité, en congé de présence parentale, ...) sont exclus.

**POUR LES ELECTIONS DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES  
LE 20 OCTOBRE, VOTEZ POUR LES LISTES DE  
L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE**

Qui est éligible ?

Sont éligibles, les fonctionnaires remplissant les conditions pour être inscrits sur les listes électorales, sauf ceux :

- bénéficiaires de certains congés de maladie (de longue durée),
- qui se sont vus infliger une sanction disciplinaire du 3ème groupe (rétrogradation ou exclusion temporaire de fonctions de plus de 15 jours),
- frappés d'une des incapacités prévues par le code électoral (majeurs sous tutelle, personnes interdites de vote et d'élection suite à un jugement).

### **Les différentes étapes électorales**

Les opérations électorales doivent être effectuées selon un calendrier précis. Ce calendrier varie selon le scrutin concerné.

Affichage et révision des listes électorales

Les listes des électeurs sont établies par l'administration et affichées avant la date du scrutin dans les locaux pour consultation.

La qualité d'électeur s'apprécie au jour du scrutin.

Les agents qui constatent qu'ils ne figurent pas ou qu'ils figurent à tort sur la liste électorale peuvent formuler une réclamation auprès de l'administration.

Lorsque la réclamation est justifiée, l'administration procède à la révision de la liste électorale.

Dépôt des listes de candidats par les organisations syndicales

Peuvent présenter des listes de candidats :

- les organisations syndicales qui, dans la fonction publique où est organisée l'élection, sont légalement constituées depuis au moins 2 ans à compter de la date de dépôt légal de leurs statuts et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance,
- les organisations syndicales affiliées à une union de syndicats légalement constituée depuis au moins 2 ans et qui satisfait aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance

Sont éligibles, les personnels inscrits sur la liste électorale.

Un même candidat ne peut pas être présenté par plusieurs listes au titre d'un même suffrage.

Si l'administration constate une irrégularité de la liste (candidats non éligibles, dépôt de la liste hors délai, ...), elle en informe l'organisation syndicale concernée.

**POUR LES ELECTIONS DU COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL DU MINEFI  
LE 20 OCTOBRE 2011 VOTEZ SOLIDAIRES FINANCES**

Envoi du matériel électoral

Les bulletins et enveloppes de vote sont établis, aux frais de l'administration.

Le matériel électoral (professions de foi, listes des candidats, bulletins et enveloppe de vote) est expédié au domicile des agents, aux frais de l'administration.

Déroulement du scrutin

Les opérations électorales se déroulent publiquement dans les locaux du travail et pendant les heures de service.

Le vote peut avoir lieu par correspondance ou, dans la fonction publique d'État, par voie électronique.

Les bureaux de vote doivent disposer d'un nombre de bulletins et d'enveloppes de vote au moins égal, pour chaque liste, au nombre des électeurs inscrits sur la liste électorale.

Les électeurs ne peuvent voter que pour une liste entière, sans radiation ni adjonction de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats ; à défaut, le bulletin est nul.

A l'issue du dépouillement et sans délai, le bureau de vote proclame les résultats.

Calcul des sièges obtenus par chaque liste de candidats

Pour calculer le nombre de sièges obtenus par chacune des organisations syndicales ayant présenté des listes de candidats, il est procédé :

- au comptage du nombre total de suffrages valablement exprimés,
- au calcul du quotient électoral qui est égal au nombre total de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de représentants titulaires à élire.

Le nombre de sièges de titulaires attribués à chaque liste est calculé en divisant le nombre de voix recueillies par chacune d'entre elles par le quotient électoral.

Les sièges restant éventuellement à pourvoir sont attribués suivant la règle de la plus forte moyenne, c'est-à-dire que le nombre de voix recueillies par chaque liste est divisé par le nombre de sièges déjà obtenus + 1 ; la liste qui obtient le résultat le plus élevé remporte le siège.

Les représentants du personnel titulaires sont désignés selon l'ordre de présentation de la liste.

Il est attribué à chaque liste un nombre de sièges de représentants suppléants égal à celui des représentants titulaires élus.

**POUR LES ELECTIONS DU COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL DU MEDDTL  
LE 20 OCTOBRE, VOTEZ SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT**

### **Durées des mandats**

Les représentants des personnels sont élus ou désignés pour :

- 4 ans, dans la FPE, à partir de novembre 2011,
- 6 ans, dans la FPT,
- 4 ans, dans la FPH.

Leur mandat peut être renouvelé.



**POUR LES ELECTIONS DES COMITES TECHNIQUES DES DREAL  
LE 20 OCTOBRE, VOTEZ SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT**

**LE 22 SEPTEMBRE 2011 TOUTES ET TOUS AU CONGRES !**

Notre équipe, composée de Christine Roussel, Patrice Longé, Pascal Marié et Daniel Beauroy-Eustache a préparé votre venue dans les Landes.

N'étant pas originaires de la région, nous n'avons eu qu'à nous laisser guider par nos instincts de bons vivants, tant il y a de bonnes choses dans cette région !

**LE CLIMAT :**

Au moment des premières recherches, les médias étaient focalisés sur la neige qui couvrait une grande partie de la France. Par ici, quelques plaques de verglas entre 4 h et 10 h. Mais à la date du congrès, nous devrions y échapper....

**LA BONNE TABLE :**

Le Sud-Ouest est connu pour son foie gras, son magret, ses confits, le piment d'Espelette, le jambon de Bayonne ... Je ne m'étendrai pas plus, cette liste n'est pas exhaustive, il y en aura pour tous les goûts !

Les landais ont élevé la gastronomie au niveau d'un véritable art de vivre.

**QUI DIT « BONNE TABLE » DIT « BONS VINS » :**

Vins de pays aux doux noms de Tursan, Masiran, Jurançon, Le Floc de Gascogne et l'Armagnac (à consommer avec modération).

**LE CADRE :**

Une raison qui retient les landais dans leur région ? Il y a la mer, la plaine, la montagne à portée de mains ... Pourquoi partir ailleurs ? Bien que nomade par nature, je peux comprendre ce raisonnement sans l'approuver totalement.

Les Landes, c'est la nature partout présente.

**LA FETE :**

Les landais sont d'humeur gaie et aiment faire la fête. Le jeu de quilles, ancêtre du bowling, remplace la traditionnelle pétanque, les échasses permettaient aux bergers de surveiller les troupeaux.

Fêtes de quartiers, de villages, de villes enflamment les rues aux doux sons des cuivres et des airs de fêtes.

Pour profiter pleinement de cette belle région, réservez-vous quelques jours supplémentaires pour la visiter afin de vous ressourcer.

L'Espagne est toute proche, accessible par autoroute. Visitez la région de Saint-Jean de Luz, Zumaia, Getaria ..., face au fameux Golfe de Gascogne que redoutent tant les marins pour ses célèbres « coups de tabac ». Les pays basques (français et espagnol) ont beaucoup de charme à vous dévoiler.

Durant votre séjour de quelques jours, vous participerez au congrès de Solidaires I.D.D., très important, avec des enjeux très sérieux qui nous attendent encore cette année. Ces trois jours de travail seront agrémentés de plaisirs gustatifs et de plaisirs des yeux.

Nous comptons sur votre présence massive et nous vous disons à bientôt.

Je tiens à remercier le syndicat pour l'aide qu'il m'a apportée au cours de l'année 2010, en effet j'ai eu un problème personnel qui a eu des répercussions sur mon travail.

Deux représentants n'ont pas hésité à se déplacer, malgré la distance, pour venir rencontrer ma direction.

Grace à cette intervention, la situation s'est apaisée.

Merci encore et bonne année à vous tous.

F.M.

DIRECCTE. NPDC.

-----

Je suis un agent OPA / PARC, agent isolé en subdivision et en DDE, puis en DDT. Depuis 1992 je n'ai jamais changé de grade, je n'ai jamais été proposé ni par les syndicats en place ni par l'Administration. Personne ne s'est inquiété de ma situation.

A son arrivée à la DDT, SOLIDAIRES I.D.D., a pris le dossier en main et m'a obtenu le grade de Maître Compagnon.

Enfin une promotion au bout de 14 ans !!!! Il ne faut pas désespérer et surtout il ne faut pas hésiter à rencontrer ce syndicat qui n'hésite à défendre les agents de toutes catégories.

-----

Nommée en 1996 dans la filière administrative du ministère de l'équipement, puis mutée à distance de mon domicile et de ma famille en 2003, suite à la réussite du concours de SA, j'ai eu la malchance de souffrir en 2005-2006 d'une lourde et longue maladie qui nécessitait un rapprochement de mon domicile et de ma famille, obtenu le 1er janvier 2009.

J'ai été nommée dans un service où j'avais exprimé mon souhait de ne surtout pas aller compte tenu d'un lourd vécu psychologique au sein de ce service. L'ambiance de travail allait de mal en pis, jusqu'à ce qu'il y ait retentissement sur ma santé physique. Un collègue bien attentionné a alerté le syndicat SOLIDAIRES I.D.D., qui a fait le nécessaire pour obtenir mon changement d'affectation alors que j'avais essayé plusieurs refus de mutation. Grâce à SOLIDAIRES I.D.D., j'ai pu rétablir ma santé tant physique que psychologique.

-----

Je viens d'apprendre ma promotion au grade de Secrétaire Administratif de classe normale sur la liste d'aptitude au titre de 2011. Grâce à l'action du syndicat Solidaires IDD qui a engagé un recours, j'ai pu voir aboutir mon dossier lors de la CAP du 28 juin 2011. Ce résultat est encourageant pour les agents, qui comme moi, arrivent en fin de carrière et pour lesquels on ne pourra plus évoquer « le grand âge » pour les priver d'une promotion, fruit de nombreuses années de travail, de persévérance et bien sûr d'expérience. J'invite donc le plus grand nombre d'entre vous à, dans un premier temps, suivre avec plus d'attention votre déroulement de carrière, à rejoindre un syndicat puis à vous tourner vers lui pour appuyer éventuellement votre dossier qui vous semblerait bloqué par votre direction. Le syndicat Solidaires IDD a, dans mon cas, été d'une grande efficacité et je tiens encore à le remercier



PAROLES : BRASSART 1957 DIT LE CHANSONNIER DEMANGIN

L'expert a bonne ..... mine  
Sur l'air de « j'ai la rate qui s'dilate (chanson militaire) »

Maintenant, pour fair'les visites,  
Des cars, des camions, des autos,  
Il faut tout voir, partout très vite .....,  
Il faut être un vrai « méca no »  
Et l'expert doit, c'est essentiel  
Avoir son petit matériel .....

1<sup>er</sup> refrain

Dans ses poches  
Comme sacoche  
Il a donc, son crayon  
Son poinçon, ses lorgnon,  
Dans sa poche du haut :  
Son p'tit cachet Cugnot ...  
Dans sa poche du bas :  
Stylo et agenda ...  
Il a ... et faut fair' gaff'  
Son décélérograph'  
Qui lui donne un p'tit air  
Méd'cin-vétérinair'  
Et dans l'autre menott'  
Il a pris son bloc not's  
Son bon vieux double-mètr'....  
Son nouveau décamètr' .....

Sous l'bras droit il serr' bien  
Son beau »recueil Broquin »  
L'bras gauche serr', plein d'entrain  
La pancarte « Essais d'freins »  
A son poignet, en maîtr'  
Règn' un gros chronomètre  
Passés dans la ceintur'  
Comm' les couvreurs, bien sûr,

Il a son tournevis  
Son p'tit pied à couliss'  
Il a son p'tit marteau  
Son grattoir, son couteau  
Accroché à son r'vers  
Il a sa pil'Wonder  
Il a mis cout' que cout'  
Son p'tit cod' de la rout'  
Dessus son pull-over  
Avec ses circulaires  
Et en guis' de pochett'  
Un' bonn' clé à molett'  
Sortie d'la camionnette  
Qui attend, là, fin prêt' ....  
Qu'on sort' le régloscop'  
En trois minut's ... et hop  
La visite s'ra bâclée ...  
Carte grise tamponnée  
L'PV s'ra établi  
La visite s'ra finie  
Ah, vraiment, qu'c'est épatant ...  
De fair' les expertises  
Ah, vraiment, qu'c'est épatant ....  
C'est un métier charmant.

Alors, fin prêt pour la visite,  
L'œil inquisiteur et malin  
On interrog' et faut fair' vite ...  
Le premier client du matin ...  
Et d'une voix bien décidée  
On lui réclame ses papiers.

2<sup>ème</sup> refrain

Et le gars tend... « cré nom »  
Sa p'tit convocation  
Le talon d'son mandat  
Il n'la pas, mais ma foi,  
Il vous jur' qu'il paiera ...  
Demain ... ou dans six mois  
Il tend un p'tit paquet  
Pas joli et mal fait  
Bien crasseux, bien grassex,  
Bien poisseux, bien miteux,  
Vous défait's le papier ....  
Et alors vous trouvez ....  
D'abord : la carte gris'  
Qui est noir' et qui fris'  
Sa carte de transport,  
Son fameux carnet d'bord  
Déchiré d'tous les bords  
Son carnet d'entretien :  
Dessus ... il n'y a rien ....  
La photo d'sa bell' mèr'  
L'tout flairant le camembert  
.... Et alors, bien vit'  
On pass' à la visit'  
On fait rouler et hop  
Son p'tit régloscop'  
Trois p'tits coups et ça y est ...  
Les phar's sont bien réglés,  
L'essuie-glac' arche bien  
Au moteur, à la main,  
Le klaxon essayé,  
On s'fait « enguirlander »  
Car les klaxons ici  
Sont partout interdits  
.... Et l'on prend l'p'tit sommier  
Métalliqu' surbaissé,  
On y pos' l'arrière' train  
Pour y voir l'avant train  
Et on r'çoit quand ça coul'  
Des gouttes d'huil' sur la goul'  
On s'relèv' tout joli,

Ahuri, plein d'cambouis....  
En rout' pour l'essai d'freins  
Allez-y, on cal' bien  
Le décélérograph'  
On s'fout 'nez dans la glac'  
Au dix-septièm' essai,  
On y est, c'est parfait ....  
Pour le ralentisseur  
On sort à tout' vapeur  
Sa p'tit' règl' à calcul  
On applique la formue  
Ouf, enfin, c'est l'arrêt ...  
On sourit quand on sait ...  
Qu'on a fait, c'est champêtr'  
Rien qu' quatorze kilomètr's ...  
Alors on s'lave les mains,  
Au savon briochin.  
Et puis, c'est terminé  
Plus qu'la carte à signer,  
L'PV à établir,  
Et c'est pas pour de rir'  
Un' p'tit' attestation  
Pour la coordination,  
et un' autre bien sûr  
a r'mettr' en Préfectur' ....  
Un' copie du PV  
Pour les Ponts et Chaussées ...  
La visit' est fini(e) ...  
C'est parfait, réussi ...  
Et le tout terminé  
On peut chronométrer  
Et l'on s'aperçoit .... Zut  
Qu'l'on a mis trent' minut's  
Ah vraiment qu'c'est épatant  
Mais ça pass' bien du temps ...  
Mais hélas c'est embêtant  
Car on a beau fair' vite ...  
Le pognon vient bien douc'ment  
De plus en plus lentement ....

**L'AIGUILLON**

Directeur de la publication : Jean-Pierre FRILEUX  
Secrétaire de rédaction : Christine LOUISOT

Périodicité : Trimestrielle ISSN : 1622 – 4736  
Numéro : septembre 2011

Rédacteur en chef : Pascal MARIE  
Rédacteurs : Christine ROUSSEL  
Catherine CONAN

Numéro de CPPAP : 0203S05673  
Dépôt légal : septembre 2011

Le syndicat SOLIDAIRES I.D.D. est un syndicat professionnel

Membre de SOLIDAIRES aux FINANCES, de SOLIDAIRES MEEDDAT et de l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES